

Compte-rendu du CTL du 02 octobre 2018

FO-DGFIP a lu une déclaration liminaire (voir recto du présent). En réponse, le directeur a estimé le nombre de suppression d'emplois dans le Gers à environ 15 (méthode règle de 3).

Et la casse continue!

Points abordés lors de cette séance:

- 1° approbation du PV du 16 juillet 2018: différé faute de réponse de l'administration à nos demandes de modifications.
- 2° L'accueil personnalisé sur rendez-vous sera généralisé au 01/01/2019 à tous les services du département: rien de neuf: formalisation de nos pratiques.

Aucun bilan chiffré de l'expérimentation locale (conduite au SIP AUCH et à la TP d'EAUZE), à ce jour : des groupes de travail interviendront.

A compter de cette année, affichage de 4 indicateurs dans les SIP, puis 2 en 2019 et 1 en 2020: encore un thermomètre pour mesurer la température d'un malade bien fiévreux mais en aucun cas un remède au mal!

- 3°Expérimentation partielle depuis le 03/09/2018 au SIP AUCH de la désectorisation. Pourquoi? anticiper le PAS, la réforme de la TH, les suppressions d'emplois...A vous de juger!
- 4° Bilan de la campagne IR, rien de neuf cette année: stabilité de l'accueil physique et baisse de l'accueil téléphonique (appels décrochés). Des interrogations sur les outils de comptage des usagers à nos guichets. Tous les SIP ne sont pas équipés de la même façon.

Quand aurons-nous un bilan de la campagne des avis, de l'activité du SPL qui mobilisent nos services, aussi! Ce n'est pas demain la veille.

5°Bilan de la formation professionnelle: le directeur a remercié l'ensemble des collègues de l'équipe départementale. En 2017, 2.083 jours de formation ont été dispensés soit une moyenne de 2,17 jours de formation par stagiaire. Un bémol sur l'insuffisance de sollicitation de nos praticiens locaux.

Un constat: la théorie, c'est bien: mais, la pratique sur le terrain, c'est encore mieux!

6°Bilan de l'équipe de renfort (composée de 11 agents dont les compétences couvrent l'ensemble des missions): les règles d'attribution du renfort sont basées sur les difficultés des services : 7 de ces derniers mobilisent 74% du renfort toutes filières confondues. Les services sont fragilisés, les conditions de vie au travail détériorées, conséquences de la politique du rabot de ces dernières années.

Ouestions diverses:

La direction nous a informé que le déménagement du SIP-IE de Mirande est prévu fin d'année 2019....depuis le temps!

Le projet de densification de la DDFIP avance à la vitesse de l'immobilier qui est un temps certain! La généralisation du télétravail pour 2019 fera l'objet d'une campagne locale.

Pour le service CDC, une réunion devrait se tenir prochainement. Il est grand temps car nous perdons cette mission au 01/01/2019.

Pour **FO-DGFIP**, implication des agents et conscience professionnelle permettent à notre administration de résister à cette vague de réformes incessantes.

Il y a urgence à défendre nos missions, obtenir le renforcement de nos moyens.

Mobilisons-nous tous, le 09 octobre! Place de la Libération - AUCH RDV 10H30

Liminaire du CTL du 2 octobre 2018

La DGFIP a 10 ans et, une fois encore, au nom de l'exemplarité peut-être, des préconisations de CAP 22 sans doute, elle supportera, en 2019, près de la moitié des suppressions d'emplois alors qu'elle ne représente désormais plus que 5 % des effectifs de la Fonction Publique d'État. Ainsi, la spirale infernale de suppression d'emplois, de fermetures de postes et de services s'accentue, au mépris des besoins réels des usagers.

Rappelons par ailleurs le triste record détenu par la DGFIP : notre administration, depuis 10 ans, est la 1ère contributrice «à la maîtrise des effectifs de l'Etat». Ce n'est pas F.O. qui le dit mais la Cour des comptes dans son rapport de juin dernier intitulé «La DGFiP a 10 ans».

La saignée intolérable infligée à nos services s'ajoute donc à celles des années précédentes !!! 2 130 suppressions d'emplois en 2019, 1 600 en 2018, 1 630 en 2017... prés du quart des effectifs en 10 ans.

Pour mémoire, notre département aura vu fermer en deux ans 8 trésoreries et 1 SIE et aura perdu 24 emplois .

Combien en perdrons-nous encore au 1er janvier 2019?

Comment allons nous pouvoir continuer de travailler devant la mise à sac du service public induite par cette mécanique destructrice ?

En confiant par exemple à des prestataires extérieurs l'encaissement des recettes publiques pour pallier ce qui va devenir une carence manifeste de nos services ?

En généralisant l'accès des notaires au fichier immobilier et en fusionnant les SPF?

En créant un réseau unique de recouvrement des recettes fiscales et sociales ?

Cette option directement inspirée de CAP 2022 est confirmée par le PLF 2019 et tout laisse penser que ce réseau unique ne serait pas la DGFIP.

F.O.-DGFIP condamne cette politique de destruction du service public, désastreuse pour les conditions de travail des personnels et l'exercice des missions.

Le visage d'un « nouveau monde » se dessine nettement : celui d'une DGFIP rabougrie, vidée de sa substance et sous-dimensionnée.

Défendre nos missions, obtenir le renforcement de nos moyens, voilà l'urgence, parce que nous soutenons que renforcer la DGFIP, c'est renforcer la République.

les élus FO DGFIP Christine Lamarsaude – Stéphane Martin